

Grève du 2 février 2012 : des résultats qui marquent un mécontentement profond des personnels

Plus de 27 000 agents étaient en grève hier à l'appel de cinq organisations syndicales de la DGFIP, dont F.O.-DGFIP, soit un taux proche de 30 % de grévistes.

6 directions ont atteint un taux de grévistes supérieur à 50 % (Ain, Alpes de Haute Provence, Corse du Sud, Gers, Lozère, Pyrénées Orientales) et 15 un taux égal ou supérieur à 40 % (Ariège, Aude, Cher, Eure, Haute Corse, Gard, Landes, Meurthe et Moselle, Puy de Dôme, Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Tarn, Vosges, Réunion, Nouvelle Calédonie). **Le taux de grévistes dans le département du Nord atteint 25.37%.**

Le Directeur Général, accompagné du Conseiller social de la ministre, a reçu à 14 h 30 les délégués des syndicats, alors qu'un rassemblement était organisé devant Bercy.

Tout en reconnaissant la mobilisation des personnels, ils ont l'un après l'autre répondu négativement à la revendication sur l'emploi, l'un arguant que, en sa qualité de Directeur Général, il devait appliquer la politique gouvernementale, et le Conseiller social rappelant que la politique gouvernementale de non remplacement des emplois publics était fixée jusqu'en 2013.

La délégation F.O.-DGFIP a insisté sur le lourd tribut déjà payé en terme d'emplois par la DGFIP au cours de ces dernières années et a soutenu qu'il fallait en finir avec l'exemplarité permanente dont devaient faire preuve les services en matière de suppression d'emplois, cela avait des conséquences graves sur les missions et les conditions de travail.

Sur les missions, le discours du Directeur Général a été d'insister sur le fait qu'elles étaient aujourd'hui maintenues et renforcées au sein de la DGFIP alors qu'elles auraient été fragilisées dans les anciennes directions et que, globalement, tant les partenaires que les usagers étaient satisfaits de cette nouvelle administration.

La délégation F.O. a marqué son désaccord considérant que, selon de nombreuses sources, les élus locaux étaient aujourd'hui insatisfaits des prestations de la DGFIP, en particulier en matière de fiscalité directe locale, et que les usagers ne pouvaient se satisfaire des conditions d'accueil sur de nombreux sites.

Après 1 h 30 de dialogue de sourds, les délégations syndicales ont rejoint le rassemblement en soulignant que le niveau d'acceptation par les agents étaient désormais dépassé et que ces derniers n'attendraient pas une éternité des réponses positives à leurs revendications.

Les syndicats de la DGFIP ont décidé de se rencontrer dès lundi 6 février au matin pour analyser et envisager les suites de l'action.